

9 avril 2015

Dans le cadre de la journée nationale de grève et de manifestations du jeudi 9 avril, les personnels du 2nd degré ont toute leur place !

Les dossiers en cours dans l'éducation (circulaire ORS ET IMP, réforme des collèges), l'ensemble des propositions faites et mesures prises par le ministère forment un tout cohérent pour transformer profondément le second degré, la politique éducative actuelle marquant le retour des nostalgiques de l'école fondamentale désireux d'une revanche contre le SNES-FSU.

journée de grève

Rentrée 2015 : pas d'amélioration en vue !

Les moyens attribués aux collèges et lycées sont insuffisants pour répondre à la fois à une montée des effectifs et aux mesures pour l'éducation prioritaire (même si la carte est trop limitée). Conséquence : à nouveau **une hausse globale des effectifs des classes**, empêchant toute amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Circulaires ORS ET IMP : loin du compte !

Le décret IMP, bien que définissant nationalement un certain nombre de missions particulières, a rompu les équilibres de la loi d'orientation en reconnaissant les missions liées par des indemnités plutôt que par des **décharges de service, que le SNES continue de revendiquer !**

Par ailleurs, au-delà des acquis obtenus par l'action résolue du SNES, certains points de cet ensemble réglementaire sont inacceptables, parmi lesquels la possibilité d'imposer plus d'une heure supplémentaire en cas de pondération, une liste des missions «liées» incluant en particulier l'heure de vie de classe, le risque de création de hiérarchies intermédiaires avec les référents de cycle ou de niveau...

Projet de réforme des collèges : inacceptable !

Le projet de réforme du collège est lancé par des propos dévalorisant de la ministre sur le collège et la communauté éducative, et traduit une vision idéologique surannée. Il risque de donner au chef d'établissement des possibilités accrues de faire pression sur les personnels grâce aux 20% d'autonomie, sonne le glas des langues anciennes, lamine les langues vivantes et régionales, globalise les enseignements artistiques et en 6^e ceux de sciences et de technologie, installe un accompagnement personnalisé au contenu copié sur celui du lycée, dont le bilan est un échec.

Ces mesures irrecevables empêchent le débat. Il y a pourtant urgence à disposer au collège d'espaces pour travailler autrement afin d'enrayer le creusement des inégalités : travail en petits groupes, outils pédagogiques diversifiés, programmes rénovés vers davantage de cohérence, concertation, interdisciplinarité progressive qui devrait alors s'installer «naturellement» et non de façon prescrite et urgente. **La réforme du collège ne se fera pas sans les personnels, auxquels il faut faire confiance et cesser de les enfermer dans des prescriptions.**

9
avril
2015

Soyons nombreux en grève et dans la rue
pour dire **ce que nous voulons**
et **ce que nous refusons** pour le 2nd degré !